

## DOCUMENTS A RAPPORTER

Votre enfant vient pour la première fois en cette nouvelle saison ? alors, chaque début d'année scolaire il faut joindre les documents suivants pour une inscription aux accueils de loisirs :

Au moment du dépôt, le dossier doit être complet, avec tous les documents demandés, aucune photocopie ne sera effectuée au secrétariat.

- ✓ Le présent dossier dûment rempli et signé (la fiche de renseignements, fiche de liaison sanitaire, fiche d'inscription), (disponible aussi sur notre [site internet www.la-bobine.org](http://www.la-bobine.org)),
- ✓ L'autorisation de sortie du territoire dûment remplie et signée (disponible aussi sur notre [site internet www.la-bobine.org](http://www.la-bobine.org)),
- ✓ 1 photo,
- ✓ La copie de TOUTES les pages vaccinations du carnet de santé,
- ✓ La **photocopie** de l'attestation d'assurance extra-scolaire, responsabilité civile 2024/2025
- ✓ La ou les **photocopie(s) recto/verso** de l'avis d'imposition ou de non-imposition **2023** sur les **revenus de l'année 2022 de l'ensemble du foyer**, (tarif maximum appliqué si non fourni) + **numéro allocataire CAF**, le tarif est calculé selon quotient familial délivré par la CAF,
- ✓ Prévoir le **paiement** de **12€** ou **22€** (pour la carte de membre individuelle ou familiale si plusieurs enfants),
- ✓ Prévoir le **paiement total** du centre de loisirs, nous acceptons la CB, chèque, espèces et aussi les chèques vacances (ANCV),
- ✓ Pensez aux bons vacances (**CAF\_AIDES AUX TEMPS LIBRES 2024**),

